

 Du temple, reconstruit au début du XX^e siècle, passer devant les écoles. A droite le chemin de la Fontaine puis à gauche un étroit sentier conduisent sur le chemin de la Cérasaie d'où l'on voit l'ensemble du bourg autour du château (voir au dos).

 Au carrefour avec la D 8 se situe l'**ancien cimetière communal protestant** (1857).

Emprunter la route en face. Poursuivre par l'étroit sentier de la Cueillette du Paradis qui descend au débouché de la vallée du Musson.

 La route sur la gauche mène au **lavoir de Trouse Chemise près d'une source**. Laisser filer en face l'itinéraire "Le lavoir de Trouse Chemise" qui se dirige vers le Moulin de Lussais.

Tourner à droite sur un chemin herbeux qui enjambe le Musson - Brangeard sur la carte - par le pont de pierre de la Roche Putet près d'un lavoir.

Bientôt, l'itinéraire domine les vallées du Musson et du Marcusson pour arriver à l'**ancien moulin de Villeneuve**.

Continuer par le sentier ombragé jusqu'à la fontaine Salbert (privée) et longer à nouveau le Marcusson jusqu'au hameau du même nom. Le franchir pour monter au Breuil de Bessé où l'on note, à droite, un lavoir.

Poursuivre par la route puis par un chemin empierré sur la droite en direction de Villeneuve (**cimetières familiaux**). Avant de rejoindre le moulin, un aller-retour sur la gauche (200 m) permet de découvrir un **lavoir couvert**.

Au moulin de Villeneuve, emprunter sur quelques mètres le parcours aller et descendre à gauche. Le sentier bordé d'arbres longe le Marcusson puis le franchit par le "pont de fer". Emprunter alors à

droite un chemin herbeux au pied d'un coteau pour rejoindre la D 8 et la traverser.

Le chemin longe le bief disparu du moulin de la Roche (en ruines) puis conduit successivement dans les hameaux de Chavant et de la **Chaume, ancienne seigneurie du XV^e siècle**. Ici, les guerres de religion furent vécues tragiquement : les cadavres de deux personnes décédées en ayant refusé de se convertir au catholicisme subirent le supplice de la claire.

A l'entrée du hameau de Creuse, un aller-retour par le sentier à droite permet la découverte du **lavoir**. A la sortie du village, un chemin empierré à droite mène à l'**ancien moulin de l'Etang**.

Après avoir franchi une dernière fois le Marcusson, monter à droite avec un point de vue remarquable sur les **méandres du ruisseau**. La randonnée revient à Cherveux par les villages du Goguelais et de Cherveux le Vieux.

Code du Balisage

 Continuez
 Changez de direction

 Mauvaise direction



CHERVEUX

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- le château de Cherveux ;
- le temple protestant ;
- les vallées du Musson et du Marcusson ;
 - des cimetières protestants ;
- les lavoirs de Trouse Chemise, du Breuil, de Villeneuve et de Creuse ;
 - la fontaine Salbert ;
- les anciens moulins à eau de Villeneuve, de la Roche et de l'Etang ;
- le logis de la Chaume.

Château de Cherveux : à l'origine motte féodale, il devint au XI^e siècle une importante forteresse des Lusignan. Au XV^e siècle, Robert de Conningham, écuyer de la garde écossaise de Louis XI, devint propriétaire du château et lui donna son aspect actuel. Possibilités de visites guidées et chambres d'hôtes : se renseigner auprès du propriétaire.

Bonne randonnée...

...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun détritus derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65

CHERVEUX



Le Musson et le Marcusson

Anciens moulins et lavoirs jalonnent le parcours qui suit les méandres du Marcusson.

Accès : 12 km au nord-est de Niort

Départ : parking de l'ancien temple

Distance : 15 km (12 + 3)

Durée : 4 h

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres